COMMUNIQUÉ DE PRESSE





Baromètre de l'Investissement Responsable : édition 2020

Quel regard les épargnants et les conseillers portent-ils sur l'Investissement Responsable en 2020 ?

Paris, le 28 janvier 2021 – CPR AM et Insight AM présentent l'édition 2020 du Baromètre de l'Investissement Responsable, dont la première édition avait été publiée en 2019. Confiance renouvelée dans l'Investissement Responsable (IR), sensibilisation croissante, concrétisation dans les portefeuilles... en un an, l'IR a consolidé son importance dans le conseil en gestion et dans les portefeuilles des épargnants français. Ils sont ainsi 31 % à détenir des fonds d'IR, contre 21 % l'année précédente; et 44 % seraient prêts à y consacrer une part significative de leur épargne. Les trois quarts souhaitent associer à leurs placements un impact social et environnemental positif.

Sous la houlette de CPR AM, le cabinet Insight AM, avec OpinionWay et Spoking Polls, a interrogé un panel représentatif d'épargnants et de conseillers financiers (banques privées et conseillers en gestion de patrimoine) en France, afin de mettre à jour les résultats de l'étude menée en 2019 sur leur appréciation de l'IR. La synthèse de ces résultats se trouve en page suivante.

Alors que l'édition de 2019 dressait déjà un constat très prometteur quant au développement de l'IR dans l'épargne des Français, le baromètre de l'IR 2020 confirme les tendances et présente des chiffres en progression. Les épargnants, toujours aussi nombreux à considérer que les produits IR sont de nature à renforcer leur confiance dans la gestion de leur épargne (pour deux tiers d'entre eux), et davantage sensibilisés à l'IR, traduisent de plus en plus leurs aspirations en investissements. Quant aux conseillers, mieux informés et plus convaincus que l'année dernière, ils accordent à l'IR une place de plus en plus importante dans leurs propositions de produits afin de mieux répondre aux nouvelles attentes de leurs clients. Toutefois l'IR n'est pas encore majoritaire dans les pratiques d'épargne et de conseil, et les panels pointent plusieurs freins à sa généralisation. L'exigence d'un impact positif des investissements sur l'environnement et la société, réclamée par une partie des épargnants, monte en puissance et constitue sans doute une piste à approfondir pour permettre à l'IR de s'imposer dans les années à venir.

« L'attrait pour l'Investissement Responsable continue de faire des progrès significatifs sur une année. Il s'agit d'une tendance de fond qui est en train d'imposer les enjeux tant environnementaux que sociaux dans les pratiques d'épargne et de conseil. Nous constatons et nous félicitons que les épargnants soient soucieux d'apporter, via l'impact de leurs investissements, des réponses concrètes à ces questions », souligne Arnaud Faller, directeur général délégué de CPR AM, en charge des investissements.

SYNTHESE DE L'ETUDE

Les investisseurs particuliers poursuivent en 2020 leur quête de sens pour leur épargne...

- L'IR commence à être bien connu : seuls 24 % des épargnants n'en ont jamais entendu parler en 2020 contre 32 % en 2019.
- Le terrain reste favorable à l'IR : ce dernier constitue un gage de confiance pour deux tiers des épargnants interrogés, soit un chiffre stable sur un an.
- La détention évolue nettement à la hausse : 31 % des épargnants interrogés détiennent des fonds d'IR en 2020, contre seulement 21% en 2019.
- Une volonté de conversion affichée : 44 % des épargnants interrogés seraient disposés à investir plus de 30% de leur épargne dans des produits IR, dont 22 % plus de la moitié.

...et les conseillers sont plus à même encore qu'il y a un an de les guider dans leurs choix de placements.

- La connaissance qu'ont les conseillers de l'IR s'améliore : 40 % d'entre eux estiment connaître très bien l'IR un chiffre qui atteint même 46 % dans la banque privée contre seulement 32 % en 2019.
- L'effet de mode s'est transformé en conviction pour les conseillers : 40 % des banquiers privés proposent des produits d'IR par conviction et non par effet de mode (11 % en 2020 contre 35 % en 2019).
- Un net renversement de tendance: 52 % des conseillers évoquent désormais systématiquement les produits d'IR à tous leurs clients, contre 28 % en 2019. Seul 1 % n'en propose jamais en 2020 alors qu'ils étaient 23 % en 2019.

Il est à noter cependant que seuls 12 % des épargnants interrogés confirment avoir déjà reçu une proposition pour un produit d'IR de la part de leur conseiller, et 26 % déclarent par ailleurs que l'absence de proposition par leur conseiller est ce qui les freine principalement à investir dans des produits d'IR; des chiffres qui mettent en lumière un axe d'amélioration pour les conseillers, afin de convertir effectivement les intentions de leurs clients en décisions d'investissement. Les conseillers quant à eux, mettent en cause le manque d'intérêt de leurs clients comme principal frein à la commercialisation des produits d'IR. S'ils sont moins nombreux qu'en 2019 à déplorer le manque d'information, ils réclament cette année davantage de standardisation et de transparence, deux points clés pour les aider à convaincre leurs clients.

L'impact : un aspect de l'IR qui gagne du terrain dans les attentes des épargnants

- Les épargnants ne privilégient pas la performance seule : les trois quarts d'entre eux souhaitent combiner la performance de leurs placements à la génération d'un impact social ou environnemental positif.
- Les épargnants demandent plus d'informations en matière d'impact : 31 % d'entre eux considèrent que le manque d'information reste le frein principal à l'IR et souhaitent avoir accès à des indicateurs explicites d'impact.
- Les épargnants priorisent l'environnement : par rapport à 2019, les thèmes environnementaux (respect et protection de l'environnement qui figure en tête des thématiques prioritaires, lutte contre le réchauffement climatique, consommer et produire local) progressent de 10 % auprès des épargnants. Les thématiques sociales ne sont pas en reste : l'emploi et l'éducation ressortent respectivement deuxième et troisième parmi les thématiques prioritaires les plus souvent citées.

Méthodologie:

- Pour les épargnants : étude réalisée sur la base de 1 045 personnes possédant une assurancevie, un PEA ou un compte titres, et/ou ayant une épargne de plus de 10 000€, interrogées par Opinion Way en novembre 2020 via un questionnaire autoadministré en ligne.
- Pour les conseillers : étude réalisée auprès de 475 personnes (75 conseillers en banques privées et 400 conseillers en gestion de patrimoine), interrogées par Spoking Polls sur la base de données Insight AM en novembre et décembre 2020 via des entretiens en ligne et téléphoniques.

Information:

Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CPR AM décline toute responsabilité.

A propos de Insight AM:

Insight AM s'adresse aux producteurs de produits financiers qui souhaitent mieux appréhender les attentes des distributeurs, conseillers en gestion de patrimoine et de leurs clients, identifier les tendances et capter les signaux faibles de la tierce distribution, revisiter leur positionnement de leurs gammes de produits à destination des épargnants particuliers au travers des enveloppes fiscales distribuées en architecture ouverte.

Insight AM, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € - 239 route de Saint Pierre, 84330 MODENE - France — 882 538 440 RCS Avignon. http://www.insightam.fr

A propos de CPR Asset Management :

CPR AM est une société spécialisée en gestion, agréée AMF, filiale autonome à 100% d'Amundi. CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine). CPR AM couvre les principales classes d'actifs (actions, convertibles, diversifiés, taux et crédit).

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France — 399 392 141 RCS Paris.

Contacts:

Pauline MARTEAU

Responsable Relations Presse

T +33 1 53 15 70 01 – **M** +33 6 07 15 80 74

E pauline.marteau@cpr-am.com

Gilles CUTAYA

Directeur Marketing et Communication

E gilles.cutaya@cpr-am.com





